

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

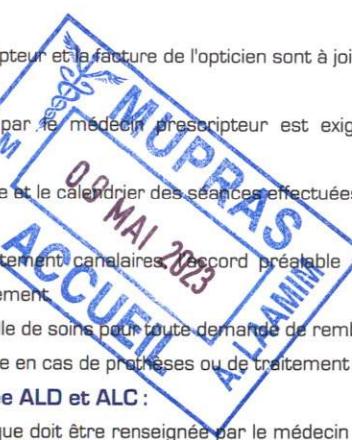
- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitements canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

160011

M22- 0006895

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2587 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SARHANI Khadija

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661.146.228

Total des frais engagés : 1097,60 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25/04/2023

Nom et prénom du malade : SARHANI KHADIJA

Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Tendinite épaule Dr. Dr. Iskalfie

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab

Le : 25/04/2023

Signature de l'adhérent(e) :

#### **BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

| Dates des Actes | Natures des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Honoraires | Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes.  |
|-----------------|-------------------|-----------------------|---------------------------------|--|
| 25/04/23        | CS                |                       | 300,00                          | Dr. ALLALI Youness<br>Traumatologue - Orthopédiste<br>IMPE 091233346<br>555, Hay Andalouse - 2 Mars - Casablanca |
|                 |                   |                       |                                 |  |

#### **EXÉCUTION DES ORDONNANCES**

| Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur | Date       | Montant de la Facture |
|--|------------|-----------------------|
| SARL PHARMACIE SAINT-LOUIS             | 17/07/2017 | 782,60                |

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

| Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue | Date | Désignation des Cœfficients | Montant des Honoraires |
|---|------|-----------------------------|------------------------|
|   |      |                             |                        |
|   |      |                             |                        |
|   |      |                             |                        |
|   |      |                             |                        |
|   |      |                             |                        |

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

**Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.**

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dr. ALLALI Youness

دكتور عاليه يونس

Orthopédiste - Traumatologue

إختصاصي في جراحة المفاصل والعظام

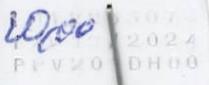
Diplômé de la faculté de Médecine  
et de Pharmacie de Casablanca

خريج كلية الطب و الصيدلة

بالدار البيضاء

CABINET DE CONSULTATIONS  
ET D'EXPLORATIONS DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR

25/04/23



201.00 2

169.00

PPV: 169DH00  
PER: 10/25  
LOT: L3391

42.10

Dr. ALLALI Youness  
Traumatologue - Orthopédiste  
INPE: 091233346  
555, Hay Andalousse - 2 Mars - Casablanca

Dolme 90

n. 2 i.s

1 - 0 - 1  
c - o - c  
c - o - 1

Megaba

1 - 0 - 1

WJ



LOT: 087622006  
Per: 06/2025  
PPC: 139.50DH



Dr. ALLALI Youness  
Traumatologue - Orthopédiste  
INPE: 091233346  
555, Hay Andalousse - 2 Mars - Casablanca

692.60

555 هي الأندلس، شارع 2 مارس (جانب مستشفى محمد بوعافي) - الدار البيضاء  
555, Hay El Andalous, Avenue 2 Mars (à côté de l'hôpital Mohamed BOUAFI) - Casablanca  
Tél.: 05 22 090 279 - GSM: 06 66 885 263 - Email: drallali@traumatologue.ma